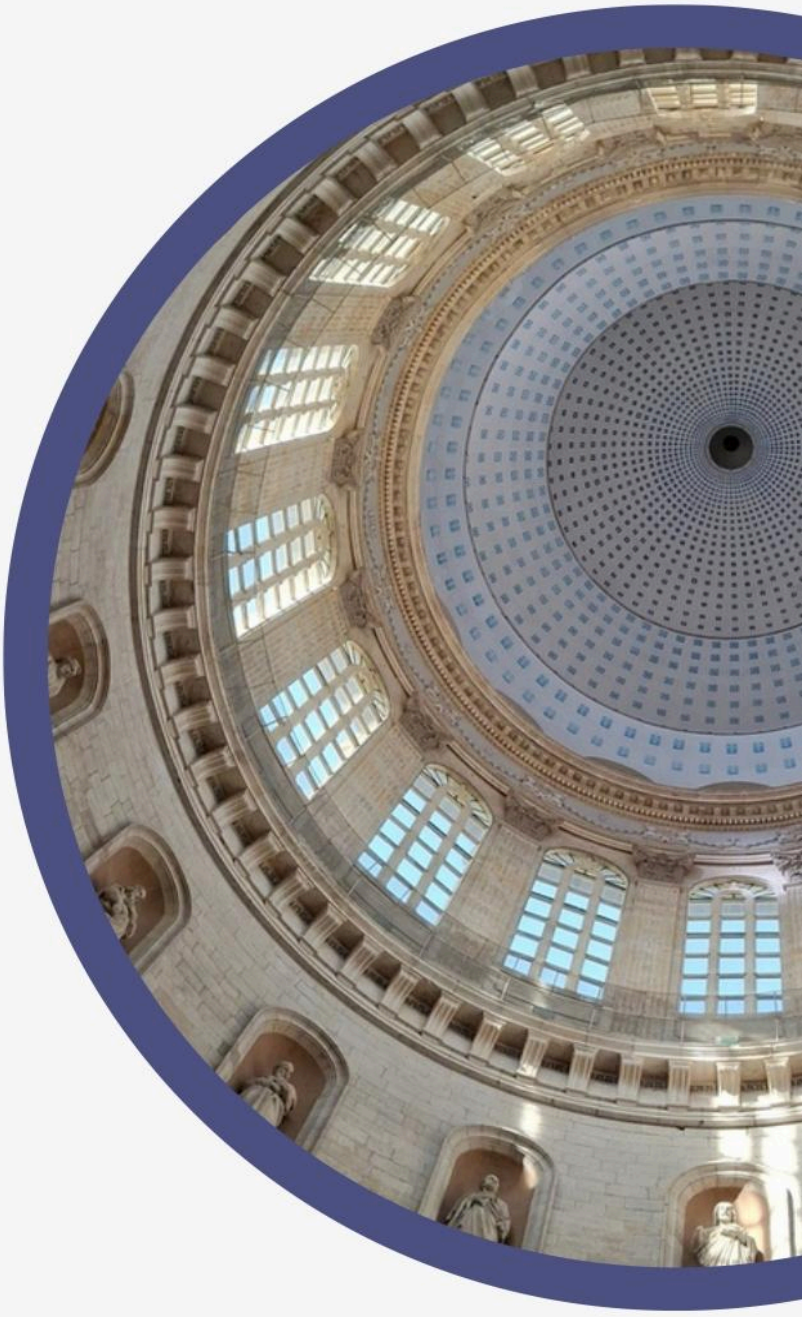
GUIDE DES ETUDES

2026-2027

Licence professionnelle

Guide conférencier





+33 (0)3 21 99 41 45

Boulogne-sur-Mer

www.univ-littoral.fr

SOMMAIRE

Direction des études et équipe pédagogique	p. 2
Calendrier universitaire de la formation 2026/2027	p. 3
Présentation générale de la formation	p. 5
Organisation administrative des études	p. 6
Informations pratiques	p. 8
Compétences professionnelles (fiche RNCP 40326)	p. 11
Organisation des enseignements	p. 13
Contenu des enseignements	p. 15
Projet de terrain tutoré et stages	p. 33
Bonus	p. 38
Aides à la réussite en langues vivantes	p. 39
Comité de Suivi Individualisé (mentorat)	p. 41

DIRECTION DES ÉTUDES ET ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Responsable :	Raphaël WILLAY	raphael.willay@univ-littoral.fr
Présidente du jury :	Isabelle POUZET	isabelle.pouzet@univ-littoral.fr
Secrétariat pédagogique :	Marc LALIGAND-LEVASSEUR	marc.laligand@univ-littoral.fr 03.21.99.41.45

Enseignants permanents

Philippe DESPRÉS	PRCE
Claire JARDILLIER	maître de conférences, section 11 (UR 4030, HLLI)
Alain LEDUC	maître de conférences, section 12 (UR 4030, HLLI)
Isabelle POUZET-MICHEL	maître de conférences, section 14 (UR 4030, HLLI)
Caroline SCHAUBERT	PRAG, doctorante section 12 (UR 4030, HLLI)
Raphaël WILLAY	maître de conférences, section 11 (UR 4030, HLLI) guide conférencier

Intervenants professionnels

Julie BRIANTI	médiatrice culturelle et enseignante, École Municipale d'Art (EMA) de Boulogne-sur-Mer
Stéphanie DEBRUYNE	doctorante en histoire de l'art, guide conférencière
Éneline GUETTE	conservatrice du patrimoine, cheffe de projet ville d'art et d'histoire
Michel GUTIERREZ	conservateur du patrimoine, directeur adjoint des musées de Boulogne-sur-Mer
Anne-Sophie LEFEBVRE	enseignante, interprète LSF
Christine LEPRÊTRE	agent d'accueil, Nausicaà, guide conférencière
Antoine LOUIS	référent Salons / relations Presse, OT du Boulonnais Côte d'Opale, guide conférencier
Jeroen WILDENBERG	enseignant de néerlandais

CALENDRIER 2026-2027

- 16 semaines à l'université :
 - Période 1 : 300 heures d'enseignement
 - Période 2 : 150 heures d'enseignement
- 36 semaines en entreprise (alternants) *ou* stages et projet tuteuré (FI / FC)

Semaine 1	du 1er septembre au 5 septembre	Mardi 1er septembre : pré-rentrée pédagogique et *Explor'ULCO*
Semaine 2	du 7 septembre au 12 septembre	
Semaine 3	du 14 septembre au 19 septembre	*Journées du patrimoine : 19-20 septembre*
Semaine 4	du 21 septembre au 26 septembre	
Semaine 4	du 28 septembre au 3 octobre	
Semaine 5	du 5 octobre au 10 octobre	
Semaine 6	du 12 octobre au 17 octobre	
Semaine 7	du 19 octobre au 24 octobre	
Semaine 8	du 26 octobre au 30 octobre	
Semaine 9	du 2 novembre au 7 novembre	
Semaine 10	du 9 novembre au 14 novembre	*Armistice 1918 : 11 novembre 2026* CLES B2 anglais : 13 novembre 2026
Semaine 11	du 16 novembre au 21 novembre	
Semaine 12	du 23 novembre au 28 novembre	
Semaine 13	du 30 novembre au 5 décembre	
Semaine 14	du 7 décembre au 12 décembre	
Semaine 15	du 14 décembre au 19 décembre	
Semaine 16	du 21 décembre au 26 décembre	*Noël : 25 décembre 2026*
Semaine 17	du 28 décembre au 2 janvier	*Jour de l'An : 1er janvier 2027*
Semaine 18	du 4 janvier au 9 janvier	
Semaine 19	du 11 janvier au 16 janvier	CLES B1 anglais : 14 janvier 2027
Semaine 20	du 18 janvier au 23 janvier	**Début période 2** Ecothon : 21 et 22 janvier 2027
Semaine 21	du 25 janvier au 30 janvier	
Semaine 22	du 1 février au 6 février	
Semaine 23	du 8 février au 13 février	
Semaine 24	du 15 février au 20 février	

Semaine 25	du 22 février au 27 février	
Semaine 26	du 1er mars au 6 mars	
Semaine 27	du 8 mars au 13 mars	
Semaine 28	du 15 mars au 20 mars	
Semaine 29	du 22 mars au 27 mars	
Semaine 30	du 29 mars au 3 avril	*Lundi de Pâques : 29 mars 2027* *2 avril : Voyage de fin d'année*
Semaine 31	du 5 avril au 10 avril	
Semaine 32	du 12 avril au 17 avril	
Semaine 33	du 19 avril au 24 avril	
Semaine 34	du 26 avril au 1er avril	*Fête du travail : 1er mai 2027*
Semaine 35	du 3 mai au 8 mai	*Ascension : 6 mai 2027* *Victoire 1945 : 8 mai 2027*
Semaine 36	du 10 mai au 15 mai	
Semaine 37	du 17 mai au 22 mai	
Semaine 38	du 24 mai au 29 mai	
Semaine 39	du 31 mai au 5 juin	
Semaine 40	du 7 juin au 12 juin	
Semaine 41	du 14 juin au 19 juin	
Semaine 42	du 21 juin au 26 juin	
Semaine 43	du 28 juin au 3 juillet	
Semaine 44	du 5 juillet au 10 juillet	
Semaine 45	du 12 juillet au 17 juillet	*Fête nationale : 14 juillet 2027*
Semaine 46	du 19 juillet au 24 juillet	
Semaine 47	du 26 juillet au 31 juillet	
Semaine 48	du 2 août au 7 août	
Semaine 49	du 9 août au 14 août	
Semaine 50	du 16 août au 21 août	
Semaine 51	du 30 août au 31 août	

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA FORMATION

Le métier de guide conférencier fait partie des professions réglementées régies par le code du Tourisme. Depuis 2012, un diplôme unique, au moins de niveau II, délivré par les universités, donne accès à la carte professionnelle de guide conférencier, nécessaire pour guider dans les musées de France, les monuments nationaux et les Villes et Pays d'Art et d'Histoire (VPAH).

L'objectif du diplôme de Licence Professionnelle guide conférencier (LPGC) est de former des médiateurs culturels polyvalents, capables non seulement de présenter et d'assurer la mise en valeur de biens du patrimoine en français, mais aussi dans deux langues étrangères (LVA et LVB) et, dans une certaine mesure, en néerlandais et Langue des Signes Française. La formation permet d'acquérir les connaissances et les compétences indispensables à l'exercice du métier en France. Dispensée par des enseignants universitaires et des professionnels de la culture, du patrimoine et du tourisme, elle allie connaissances théoriques et pratiques à des savoir-faire techniques, intègre un projet tuteuré, un stage d'observation et se conclut par un stage de mise en professionnalisation. L'un de ces derniers est effectué, *a minima*, à l'étranger.

Débouchés

L'activité de guide-conférencier, accompagnateur touristique ou médiateur du patrimoine peut s'exercer en France et à l'étranger : de façon salariée dans le cadre d'entreprises de tourisme telles que tour opérateur, agences de voyages, autocaristes, croisiéristes, offices de tourisme, agences de guides… ; d'organismes culturels tels que musées, châteaux, espaces protégés, monuments nationaux ou sites historiques, services de l'architecture et du patrimoine, directions culturelles, sites bénéficiant du label "Ville et Pays d'Art et d'Histoire" ; d'associations, de collectivités territoriales (mairies, départements, régions, État) et Conservations départementale du patrimoine ; ou de façon indépendante.

Partenaires

Collectivités territoriales, Villes et Pays d'Art et d'Histoire (VPAH), musées, monuments et sites historiques régionaux, nationaux et internationaux, offices de tourisme municipaux, départementaux et régionaux, associations culturelles, Institut de Recherche et Enseignement en Tourisme (Groupement d'Intérêt Scientifique - GIS InREnT).



La carte professionnelle

Nécessaire à l'exercice du métier, la carte professionnelle est automatiquement délivrée sur demande aux titulaires de la licence professionnelle et du master 2 guide-conférencier. Elle est pérenne et valable sur l'ensemble du territoire national. Elle doit être demandée auprès des services préfectoraux du département de résidence de l'étudiant :

https://www.pas-de-calais.gouv.fr/Demarches/Activites-et-professions-reglementees/Guide-conferencier

ORGANISATION DES ÉTUDES

Capacité d'accueil

La licence professionnelle est une formation sélective à capacité d'accueil limitée (CAL), ouverte à l'alternance : 25 étudiants en formation initiale, en alternance ou en formation continue.

Modalités d'admission

Prérequis :

- BAC + 2 et plus (BTS, deux années de Licence) de préférence en LLCER (allemand, anglais, espagnol, néerlandais), Langues Étrangères Appliquées (LEA), Archéologie, Histoire, Histoire de l'Art, Lettres Modernes, Médiation culturelle, Géographie, Animation et Gestion Touristiques Locales.
- LVA Anglais : niveau B2 du CECRL
- LVB (allemand ou espagnol) : niveau B1 du CECRL
- Expérience préalable de gestion de groupe ou de guidage appréciée

Candidature sur les plateformes :

- ULCO Candidat : https://ulco-candidat.univ-littoral.fr/
- Etudes en France (candidats résidant hors UE) : https://pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance/dyn/public/authentification/login.html

Lieu de la formation

Centre Universitaire Saint-Louis 2
21 rue Saint Louis
62200 Boulogne-sur-Mer

Durée de la formation

13 mois
Possibilité de dérogation accordée par le jury de la formation en cas de situation exceptionnelle.
Régime salarié possible.

Pour plus d'informations

Formation Initiale

Marc LALIGAND-LEVASSEUR
Secrétaire pédagogique
03.21.99.41.45
marc.lalgand@univ-littoral.fr

Alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation)

Amandine PETIT
Chargée d'alternance DUNEO
03.21.99.45.46
06.70.24.82.85
amandine.petit@univ-littoral.fr

Formation Continue

Amandine AUGÉ
Assistante FCU
03.21.99.45.41
amandine.auge@univ-littoral.fr

FCU Littoral Centre de Boulogne
Quai Robert Masset
Bassin Napoléon entrée C
62321 Boulogne-sur-Mer
03.21.99.45.40

VAE et VAPP

VAE : Validation des Acquis de l'Expérience
VAPP : Validation des Acquis Professionnels et Personnels

- Anne Sophie FACOMPREZ, conseillère VAE (anne-sophie.facomprez@univ-littoral.fr)
- Contact administratif : Sylvie Lecocq (vae@univ-littoral.fr)



INFORMATIONS PRATIQUES

ACCUEIL – SECRÉTARIAT

Pour toute question d'ordre administratif, vous serez accueilli au secrétariat pédagogique de la formation au Centre universitaire Saint-Louis 2. N'hésitez pas à contacter le secrétaire en cas de difficulté particulière, non sans avoir consulté au préalable le panneau d'affichage où se trouve peut-être déjà la réponse à vos questions. Contact : marc.laligand@univ-littoral.fr.

Veillez à informer le secrétariat pédagogique, dès que possible, de tout changement relatif à votre situation survenant en cours d'année universitaire : déménagement, changement d'adresse, changement d'état civil, etc. Cette actualisation des informations vous concernant s'avère particulièrement précieuse au moment des examens : l'étudiant ayant omis ou négligé de nous signaler son déménagement.

Toute absence doit être justifiée. Les justificatifs d'absence doivent être transmis au secrétariat dans les 4 jours ouvrés suivant l'absence de l'étudiant.

BOURSES ET AIDES AUX ÉTUDIANTS

Renseignements au secrétariat.

LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE & SUAIOIP

Centre Universitaire Saint-Louis - Place Henri Heine
62200 Boulogne-sur-Mer
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h à 12h.

L'étudiant y trouvera le SUAIOIP (Service universitaire d'Accueil, d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle)

PAVILLON CLOCHEVILLE : MDE, CEL, ASSISTANTE SOCIALE, ESPACE DE DOCUMENTATION

Centre Universitaire Saint-Louis – 25, rue Saint-Louis – 62200 Boulogne-sur-Mer
L'étudiant y trouvera différents services à sa disposition :

- Rez-de-chaussée : Maison de l'Etudiant (MDE) et Centre Entrepreneuriat du Littoral (CEL)
- 1er étage : médecine préventive, assistante sociale (sur rendez-vous)
- 2ème étage : espace de documentation (nombreux ouvrages sur l'histoire, l'histoire de l'art, les arts, la littérature utiles à la préparation des travaux à effectuer)

RESTAURANT UNIVERSITAIRE (RU) & CAFÉTÉRIA

Centre Universitaire Saint-Louis – accès par la rue du Vivier
62200 Boulogne-sur-Mer
izly by CROUS : https://www.izly.fr/

ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT)

L'ENT vous permet d'accéder à votre messagerie webmail, à la plateforme Moodle, à votre emploi du temps (ADE campus), à l'annuaire, à l'espace de documents (résultats, dispositifs d'aide mis en place par l'ULCO etc.)

Une adresse de messagerie universitaire (prenom.nom@etu.univ-littoral.fr) est créée pour tous les étudiants inscrits à l'ULCO. Les informations relatives à votre parcours d'études et à la vie universitaire sont communiquées à cette adresse institutionnelle. Cette adresse doit être utilisée dans tout échange avec les enseignants, avec le secrétariat pédagogique et les services administratifs. Il est indispensable d'activer votre messagerie universitaire, de l'utiliser dès la rentrée et de la consulter régulièrement. Vous pouvez la configurer sur votre ordinateur ou sur un portable pour y accéder via un client de messagerie. Il est également possible d'activer le transfert vers votre messagerie privée. En cas de difficulté, contactez la DSI (Direction des Services d'Information) en écrivant un message à l'adresse assistance-compte-numerique@univ-littoral.fr.

SANTÉ CAMPUS

Les infirmières du Service Santé Étudiant (SSE) vous proposent la prise de rendez-vous en ligne sur doctolib.fr. Connectez-vous sur www.doctolib.fr ou téléchargez l'application mobile.

Contacts utiles:

Urgences : composer le 15

Numéro vert pour toute personne en détresse psychologique : 3114 (gratuit, professionnel joignable 24H/24, 7J/7)

Fil Santé Jeunes : Anonyme et gratuit pour les 12-25 ans (sexualité, amour, mal-être…) : 0800 235 236 – tous les jours de 9h à 22h : https://www.filsantejeunes.com/

Association Nightline : service d'écoute nocturne par et pour les étudiants, ouvert tous les jours de 21h à 2h30 en ligne sur https://www.nightline.fr/lille ou par téléphone au 03 74 21 11 11 (prix d'un appel normal).

Convention Nationale de l'Accompagnement des Etudiants : La Cnaé est un dispositif d'écoute, d'accompagnement et de signalement pour les étudiants qui vivent des situations de mal-être, de violence ou de discrimination. Opérée par l'association « En Avant Toutes », une ligne d'écoute professionnelle vous est proposée. Gratuite et confidentielle, cette ligne mobilise des professionnels (psychologues, travailleurs sociaux) qui répondent à vos questions, vous écoutent avec bienveillance et vous orientent, si besoin, vers les ressources adéquates.La Cnaé est accessible par téléphone au 0 800 737 800 et par mail à cnaes@enseignementsup.gouv.fr, de 10h à 21h en semaine et de 10h à 14h le samedi.

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS, LES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES ET LE HARCÈLEMENT

L'Université du Littoral Côte d'Opale s'engage pour l'égalité, la laïcité, la lutte contre les discriminations, les violences sexuelles et sexistes et le harcèlement. L'ULCO met en place un dispositif de signalement et d'alerte contre les discriminations, le harcèlement et les violences sexuelles et sexistes dont vous pourriez être victime dans votre vie étudiante. Vous pouvez écrire par courriel à l'adresse stop.discrimination@univ-littoral.fr ou rencontrer sur chaque pôle de l'ULCO un des trois référents (étudiant, enseignant et agent). Toutes les informations et les coordonnées sur https://egalite.univ-littoral.fr/.



COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES
RNCP 40326

Blocs de compétences	UE	ECTS / UE	Matières	Vol. / UE	Période 1		Période 2	
BC 1 Utiliser les Outils numériques de référence	**1.1 Usages numériques**	**4**	1.1 Valorisation numérique du patrimoine culturel	24h	24h	4		
BC 2 Exploiter des données à des fins d'analyse	**1.2.1 Histoire des civilisations**	**3**	1.2.1.1 Civilisation française 1.2.1.2 Civilisation britannique 1.2.1.3 Civilisation hispanique / germanique	12h 12h 12h	36h	3		
	1.2.2 Histoire des arts, des sciences et des techniques	**3**	1.2.2 Histoire de l'architecture	36h	36h	3		
	1.2.3 Patrimoine et politiques publiques	**2**	1.2.3 Patrimoine et politiques publiques	12h	12h	2		
	2.1 Histoire des arts, des sciences et des techniques	**2**	2.1..1 Histoire de la peinture 2.1.2 Histoire de la sculpture	18h 18h			36h	2
	1.2.4 Histoire de la littérature	**1**	1.2.4 Histoire de la littérature	12h	12h	1		
BC 3 S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit et en langues étrangères	**1.3.1 Langues appliquées à l'architecture**	**4**	1.3.1.1 Anglais appliqué 1.3.1.2 Allemand / espagnol appliqué	24h 24h	48h	4		
	2.3.1 Langues appliquées à la peinture / sculpture	**2**	2.3.1.1 Anglais appliqué 2.3.1.2 Allemand / espagnol appliqué	24h 12h			36h	2
	1.3.2 Néerlandais (initiation)	**2**	1.3.2 Initiation au néerlandais	36h	36h	2		
	2.3.2 Néerlandais appliqué	**2**	2.3.2 Néerlandais appliqué	18h			18h	2
BC 4 Se positionner vis-à-vis du champ professionnel	**1.4 Connaissance et gestion de l'activité professionnelle**	**6**	1.4.1 Approches culturelles des publics 1.4.2 Environnement économique et diversité de l'offre 1.4.3 Insertion professionnelle	18h 18h 12h	48h	6		
BC 5 Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	**2.5 Stages**	**10**	2.5.1 Stage d'observation (2 semaines) 2.5.2 Stage de professionnalisation (12 à 16 semaines), rédaction d'un mémoire de stage, soutenance	12h			12h	10
	1.5 Voyage d'études ou VPP	**2**	1.5 Voyage d'étude ou Visites pédagogiques professionnalisantes (VPP)	12h	12h	2		

BC 6 Construire et mettre en œuvre une action de médiation ou des dispositifs d'animation culturelle auprès de publics ciblés	**1.6 Méthodologie et techniques de la médiation orale des patrimoines**	**3**	1.6.1 Méthodologie et recherches documentaires 1.6.2 Conception de la trame de la prestation 1.6.3 Conduite de la prestation	12h 12h 12h	36h	3		
	2.6 Démarche d'interprétation appliquée au territoire et à l'objet culturel (grand oral)	**4**	2.6.1 Connaissance et analyse du territoire 2.6.2 Lecture et interprétation de paysages et de sites 2.6.3 Lecture et interprétation d'œuvres et d'objets culturels	12h 12h 12h			36h	4
BC 7 Concevoir et mettre en œuvre des circuits et des visites guidées auprès d'un public français ou étranger	**2.7 Projet tuteuré**	**10**	2.7 Mise en œuvre d'un projet de terrain collectif (équivalent 150h, groupe de 3-4 étudiants ; conception et réalisation du projet, rédaction du compte rendu, soutenance)	12h			12h	10
TOTAL		**60**		**450h**	**300**	**30**	**150**	**30**

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

BLOC DE COMPÉTENCE	ECTS	Unités d'Enseignement (UE)	Enseignants	Volume horaire
PÉRIODE 1				
BC 1 **Utiliser les outils numériques de référence**	4	**1.1 - Valorisation numérique du patrimoine culturel**	Philippe DESPRÉS	24h
BC 2 **Exploiter de données à des fins d'analyse**	9	**1.2.1 Histoire des civilisations** 1.2.1.1 Civilisation française 1.2.1.2 Civilisation britannique 1.2.1.3 Civilisation germanique *ou* hispanique **1.2.2 Histoire de l'architecture** **1.2.3 Patrimoine et politiques publiques** **1.2.4 Histoire de la littérature**	 Philippe DESPRÉS Raphaël WILLAY Philippe DESPRÉS *ou* Isabelle POUZET Stéphanie DEBRUYNE Éneline GUETTE Claire JARDILLIER	 12h 12h 12h 36h 12h 12h
BC 3 **S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit et en langues étrangères**	6	**1.3.1 Langues appliquées à l'architecture** 1.3.1.1 Anglais 1.3.1.2 Allemand *ou* espagnol **1.3.2 Néerlandais (initiation)**	 Raphaël WILLAY Alain LEDUC *ou* Isabelle POUZET Jeroen WILDENBERG	 24h 24h 36h
BC 4 **Se positionner vis-à-vis d'un champ professionnel**	6	**1.4 Connaissance et gestion de l'activité professionnelle** 1.4.1 Approches culturelles des publics 1.4.2 Environnement économique et diversité de l'offre 1.4.3 Insertion professionnelle	 Stéphanie DEBRUYNE Antoine LOUIS Raphaël WILLAY / SUAIOIP	 18h 18h 12h
BC 5 **Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle**	2	**1.5 Voyage d'études ou VPP**	Christine LEPRÊTRE	12h
BC 6 **Maîtrise des différentes techniques d'information et de communication**	3	**1.6 Méthodologie et techniques de la médiation orale des patrimoines** 1.6.1 Méthodologie et recherches documentaires 1.6.2 Conception de la trame de la prestation 1.6.3 Conduite de la prestation	 Raphaël WILLAY / BULCO Christine LEPRÊTRE Antoine LOUIS	 12h 12h 12h
PÉRIODE 1 **30 ECTS**				**300 H**

PÉRIODE 2				
UE	**Crédits ECTS**	**Enseignements**	**Enseignants**	**Volume horaire**
BC 2 **Exploiter de données à des fins d'analyse**	2	**2.2 Histoire des arts, des sciences et des techniques** 2.2.1 Histoire de la peinture 2.2.2 Histoire de la sculpture	 Julie BRIANTI Michel GUTIERREZ	 18h 18h
BC 3 **S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit et en langues étrangères**	4	**2.3.1 Langues appliquées à la peinture et à la sculpture** 2.3.1.1 Anglais 2.3.1.2 Allemand / espagnol **2.3.2 Néerlandais (approfondissement)**	 Claire JARDILLIER *et* Christine LEPRÊTRE Caroline SCHAUBERT *ou* Isabelle POUZET Jeroen WILDENBERG	 24h 12h 18h
BC 5 **Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle**	10	**2.5 Stages** 2.5.1 Stage d'observation (2 semaines ou 70 heures) 2.5.2 Stage de professionnalisation (12 à 16 semaines), rédaction d'un mémoire de stage, soutenance	 Claire JARDILLIER Isabelle POUZET Raphaël WILLAY	 12h
BC 6 **Maîtrise des différentes techniques d'information et de communication**	4	**2.6 Démarche d'interprétation appliquée au territoire et à l'objet culturel (grand oral)** 2.6.1 Connaissance et analyse du territoire 2.6.2 Lecture et interprétation de paysages et de sites 2.6.3 Lecture et interprétation d'œuvres et d'objets culturels	 Antoine LOUIS Stéphanie DEBRUYNE Éneline GUETTE	 12h 12h 12h
BC 7 **Conception et mise en œuvre de dispositifs d'animations culturelles**	10	**2.7 Projet de terrain** Équivalent 150h, groupe de 3-4 étudiants ; conception et réalisation du projet, rédaction du compte rendu, soutenance	 Raphaël WILLAY	 12h
SEMESTRE 2 30 ECTS				**150 H**
TOTAL ANNÉE 60 ECTS				**450 H**

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

PÉRIODE 1

UE 1.1 VALORISATION NUMÉRIQUE DU PATRIMOINE CULTUREL

1.1 VALORISATION NUMÉRIQUE DU PATRIMOINE CULTUREL	
Responsable : Philippe DESPRÉS philippe.despres@univ-littoral.fr	
Objectifs généraux	Maîtrise des outils numériques de publication
Contenu	HTML, CSS, PAO, traitement de l'image
Compétences visées	Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
Volume horaire	24 heures
Modalités d'évaluation	Travaux à remettre sous forme électronique

UE 1.2.1 HISTOIRE DES CIVILISATIONS

1.2.1.1 CIVILISATION FRANÇAISE	
Responsable : Philippe DESPRÉS philippe.despres@univ-littoral.fr	
Objectifs généraux	Fournir à l'étudiant les notions fondamentales de l'histoire de France
Contenu	Éléments marquants de l'histoire de France du XVI^{e} au XXI^{e} siècle
Compétences visées	Utilisation judicieuse des éléments d'histoire et de civilisation dans la visite guidée
Volume horaire	12 heures
Modalités d'évaluation	Examen oral en langue française, sujet tiré au sort

1.2.1.2 CIVILISATION BRITANNIQUE	
Responsable : Raphaël WILLAY raphael.willay@univ-littoral.fr	
Objectifs généraux	Acquérir une connaissance et une compréhension cohérentes du passé de la Grande-Bretagne Comprendre la complexité de la culture britannique
Contenu	Géographie des Îles britanniques Changements en Grande-Bretagne, de l'âge de pierre à l'âge de fer L'Empire romain et son influence sur la Grande-Bretagne La lutte des Vikings et des Anglo-Saxons pour le royaume d'Angleterre Le développement de l'Église, de l'État et de la société en Grande-Bretagne : - Les Normands et les Plantagenêts (de 1066 à 1485) - Les Tudors et les Stuarts (de 1485 à 1714) Idées, pouvoir politique, industrie et empire : de 1714 à 1901 Enjeux pour la Grande-Bretagne et l'Europe, de 1901 à nos jours
Compétences visées	- Connaître et comprendre l'histoire des îles britanniques en tant que récit cohérent et chronologique ; - Comprendre des concepts historiques et les utiliser pour établir des liens ou des contrastes dans le cadre d'une visite guidée ; - Acquérir une perspective historique en plaçant les connaissances dans différents contextes.
Volume horaire	12 heures
Modalités d'évaluation	Évaluation orale (10 minutes de préparation + 10 minutes de présentation)
Bibliographie / sitographie / autres supports	JOHN, Peter, LURBE, Pierre et CLEMENT, Guillaume. *Civilisation Britannique* (10e édition). Paris : Hachette Supérieur, 2020. 240 p. MORGAN, Kenneth, O. (dir.) *The Oxford History of Britain*. Oxford : Oxford University Press (OUP), 2021. 896 p. PICKARD, Sarah. *Civilisation Britannique - British Civilisation* (bilingue). Paris : Langues Pour Tous, 2020. 448 p. https://www.bbc.co.uk/history/british/ http://www.timelines.tv/

1.2.1.3 CIVILISATION GERMANIQUE	
Responsable : Philippe DESPRÉS philippe.despres@univ-littoral.fr	
Objectifs généraux	Fournir à l'étudiant les notions fondamentales de l'histoire des États allemands
Contenu	Éléments marquants de l'histoire des États allemands du XVIe au XXIe siècle
Compétences visées	Utilisation judicieuse des éléments d'histoire et de civilisation dans la visite guidée
Volume horaire	12 heures
Modalités d'évaluation	Examen oral en langue allemande, sujet tiré au sort

1.2.1.3 CIVILISATION HISPANIQUE	
Responsable : Isabelle POUZET MICHEL **isabelle.pouzet@univ-littoral.fr**	
Objectifs généraux	Acquérir des connaissances en histoire de l'art espagnol et latino-américain
Contenu	- Histoire de l'art de l'Espagne (de la Préhistoire au XVIII^{e} siècle) - Histoire de l'art d'Amérique latine (des cultures précolombiennes au XVIII^{e} siècle)
Compétences visées	- Acquérir des connaissances en histoire de l'art espagnol et latino-américain - Etre capable de créer une visite guidée en espagnol à l'écrit
Volume horaire	12 heures
Modalités d'évaluation	Exposé, examen final (histoire de l'art)

UE 1.2.2 HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE

1.2.2 HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE	
Responsable : Stéphanie DEBRUYNE stephanie.dolle@etu.univ-littoral.fr	
Objectifs généraux	Arts, sciences et patrimoines Histoire des arts et du patrimoine géographique européen : antique, médiéval, moderne et contemporain
Contenu	Préhistoire et Protohistoire : Chronologie ; art des paléolithique et néolithique ; architecture, âge du bronze et du fer / l'Egypte : Chronologie ; mythologie ; architecture des tombeaux et temples / l'Antiquité : la Grèce et Rome : mythologie ; architecture : les innovations techniques, les ordres, leS architectureS (sacrée, triomphale, publiques, utilitaires, militaires, privée…) / l'art gallo-romain / l'art paléochrétien : catacombes, basiliques/ Le moyen-âge : l'époque mérovingienne et l'art carolingien ; l'art roman :l'architecture religieuse et civile ; l'art gothique : l'architecture religieuse et civile / La Renaissance : l'humanisme, les mécènes et la Réforme ; la Renaissance en Italie ; la Renaissance en Europe / l'art baroque : architecture religieuse et civile/ l'art classique : l'architecture religieuse et civile en France / Le XIX^{e} siècle et le XX^{e} siècle
Compétences visées	- Maîtriser les connaissances générales et les caractéristiques techniques des périodes historiques et des styles architecturaux s'y référant ; - Identifier, contextualiser, analyser, décrire et communiquer, à l'écrit et à l'oral, sur un site identifié (monument, ville, territoire, etc.) ; - Maîtriser le vocabulaire architectural se référant aux périodes étudiées ; - S'approprier et développer les connaissances iconographiques nécessaires à la présentation de monuments (iconographie religieuse, symboliques et symbolisme) ; - Compétences professionnelles : identifier et réaliser des circuits thématiques de guidage professionnel à l'échelle française et européenne.
Volume horaire	36 heures
Modalités d'évaluation	Épreuve écrite (3 heures)
Bibliographie / sitographie / autres supports	LAVENU Mathilde et MATAOUCHEK Victorine, *Dictionnaire d'architecture*, Editions Gisserot, 2005 WEBER Patrick, *Histoire de l'architecture*, de l'Antiquité à nos jours, collection Librio, 2018 GUILLOUET Jean-Marie, *Eglises, abbayes et cathédrales*, Editions Gisserot, 2002 PEROUSSE DE MONCLOS Jean Marie, *Architecture : description et vocabulaire méthodiques*, Editions du Patrimoine des monuments nationaux, 2011 *L'art gothique*, Alain ERLANDE BRANDENBOURG, Paris, Citadelles & Mazenod, 2004 PLAGNIEUX Philippe*, L'art au Moyen Age en France*, Paris, Citadelles & Mazenod, 2010 RIPERT Pierre, *le bestiaire des cathédrales*, Opera, 2004

UE 1.2.3 PATRIMOINE ET POLITIQUES PUBLIQUES

1.2.3 PATRIMOINE ET POLITIQUES PUBLIQUES	
Responsable : Éneline GUETTE **eneline.guette@univ-littoral.fr**	
Objectifs généraux	Acquisition d'une culture générale relative à ce qui fait patrimoine en France
Contenu	Ce cours explore les relations entre le patrimoine culturel et les politiques publiques, en examinant comment les institutions publiques définissent, protègent, valorisent et médiatisent les biens culturels. Il offre aux étudiants les outils pour comprendre les enjeux contemporains de la gestion du patrimoine, tant au niveau local, national qu'international, et la manière dont les décisions publiques influencent la préservation et l'appropriation du patrimoine par la société. Le cours combine apports théoriques sur les politiques publiques et le droit du patrimoine avec études de cas pratiques (projets de restauration, politiques locales de valorisation, labels patrimoniaux, stratégies de médiation).
Compétences visées	- Identifier les principaux acteurs institutionnels et juridiques du patrimoine (ministères, collectivités, associations, institutions internationales) - Comprendre les mécanismes des politiques publiques appliquées au patrimoine (plans de restauration, réglementations, fiscalité, subventions, labels) - Analyser les enjeux sociaux, économiques et culturels de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine - Développer une capacité critique à propos des stratégies publiques de médiation et de communication autour du patrimoine - Appliquer ces connaissances à des études de cas et à des problématiques concrètes
Volume horaire	12 heures
Modalités d'évaluation	- Questionnaire à choix multiples et questions courtes (50%) - Dissertation (50%)
Bibliographie / sitographie / autres supports	Olivier Dutaillis. *Une Aventure Monumentale*. Bibliographie données en cours

UE 1.2.4 HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE

1.2.4 HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE	
Responsable : Claire JARDILLIER claire.jardillier@univ-littoral.fr	
Objectifs généraux	Consolidation de la culture générale des futurs guides conférenciers dans le domaine des littératures
Contenu	Panorama des principaux courants littéraires et auteurs
Compétences visées	- Connaissance globale des différents courants de la littérature en Europe et dans le monde - Acquisition de repères culturels favorisant la mise en perspective des connaissances utiles à l'activité de guide-conférencier.
Volume horaire	12 heures
Modalités d'évaluation	Épreuve écrite (2h)
Bibliographie / sitographie / autres supports	Collection littéraire *Lagarde et Michard, Moyen Âge*, *16e siècle*, *17e siècle*, *18e siècle* et *19e siècle*, éd. Bordas

UE 1.3.1 LANGUES APPLIQUÉES À L'ARCHITECTURE

1.3.1.1 ANGLAIS APPLIQUÉ À L'ARCHITECTURE	
Responsables : Raphaël WILLAY raphael.willay@univ-littoral.fr	
Objectifs généraux	Analyser et synthétiser des données en anglais en vue de leur exploitation Identifier le public anglophone pour adapter le discours Assurer un commentaire en anglais au cours d'une visite culturelle Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
Contenu	Vocabulaire architectural Pratique de l'anglais oral Registres d'expression de la langue anglaise Techniques du guidage en anglais
Compétences visées	Dans le cadre d'une visite guidée en anglais, savoir se positionner en tant que guide conférencier et mener à bien sa mission : - Utiliser des informations variées et pertinentes issues de la recherche documentaire - Prendre l'initiative de la parole, interagir et réagir aux sollicitations - Exprimer ses idées avec fluidité - Prendre une intonation, prononcer et accentuer de façon suffisamment claires pour être aisément compris(e) - Disposer d'outils linguistiques variés pour lier, nuancer et adapter son discours - Faire preuve d'un contrôle grammatical assez élevé qui permet au guide d'éviter les malentendus - Utiliser un lexique juste et varié
Volume horaire	24 heures
Modalités d'évaluation	Épreuve orale (10 minutes de préparation, 10 minutes de présentation)
Bibliographie / sitographie / autres supports	Hopkins, Owen Johnston. *Reading Architecture : a Visual Lexicon*. London: Laurence King Publishing, 2012. *(Disponible à la BULCO)* Jones, Edward et Woodward, Christopher. *A Guide to the Architecture of London*.Weidenfeld & Nicolson, 2009. 496 p. Sharpe, Geoffrey R. *Traditional Buildings of the English Countryside: An Illustrated Guide*. I.B. Tauris, 2011. 240 p. Sharpe, Geoffrey R. *Historic English Sources: An Illustrated Guide*. I.B. Tauris, 2011. 272 p. Yorke, Trevor. *British Architectural Styles : an Easy Reference Guide*. Newbury, Berkshire: Countryside Books, 2008. *(Disponible à la BULCO)*

1.3.1.2 ALLEMAND APPLIQUÉ À L'ARCHITECTURE	
Responsable : Alain LEDUC alain.leduc@univ-littoral.fr	
Objectifs généraux	Acquisition des connaissances spécialisées et des compétences linguistiques permettant à un guide-conférencier de présenter de façon claire et structurée une œuvre du patrimoine architectural européen à un public germanophone.
Contenu	Le cours repose sur un panorama chronologique des principaux styles architecturaux européens (Europe de l'ouest) depuis l'Antiquité jusqu'à l'Art nouveau. Il s'appuie sur un polycopié et sur la pratique régulière de l'exposé via le vidéo-projecteur. Les derniers cours de l'année ont lieu en site extérieur.

Compétences visées	- Maîtrise du vocabulaire allemand de l'architecture - Capacité à s'exprimer dans un allemand courant et correct devant un public germanophone - Maîtrise de la méthodologie propre au guidage: bonne organisation des exposés, élaboration de problématiques pertinentes, efforts de pédagogie
Volume horaire	24 heures
Modalités d'évaluation	Exposé oral avec vidéo-projecteur Épreuve sur le terrain en fin d'année
Bibliographie / sitographie / autres supports	*Wörterbuch der Architektur*, Reclam 18701 Wilfried Koch, *Baustilkunde*, Bertelsmann

1.3.1.2 ESPAGNOL APPLIQUÉ À L'ARCHITECTURE	
Responsable : Isabelle POUZET MICHEL isabelle.pouzet@univ-littoral.fr	
Objectifs généraux	Savoir s'exprimer en espagnol à l'écrit comme à l'oral Etre capable de mener une visite guidée en espagnol
Contenu	Grammaire (la phrase simple, les temps du présent et du passé, la phrase complexe, *ser y estar*), traduction de l'espagnol vers le français, visites sur site (sites boulonnais à commenter)
Compétences visées	Niveau B2 à l'oral et à l'écrit Etre capable de créer une visite guidée en espagnol à l'écrit Savoir guider en espagnol Savoir interagir avec son public en espagnol - Exploiter des données à des fins d'analyse (bloc RNCP 2)
Volume horaire	24 heures
Modalités d'évaluation	Exposé, contrôle de grammaire, visite sur site et examen final
Bibliographie / sitographie / autres supports	Pour la rentrée 2024, acheter le manuel Débent Poujoulat, Carrasco Thierry, Da Silva, *Maîtriser la grammaire espagnole à l'écrit et à l'oral*, Hatier, Paris, 2014: https://www.editions-hatier.fr/livre/maitriser-la-grammaire-espagnole-lecrit-et-loral-9782218978890

UE 1.3.2 INITIATION AU NÉERLANDAIS

1.3.2 INITIATION AU NEERLANDAIS	
Responsable : Jeroen WILDENBERG jeroen.wildenberg@univ-littoral.fr	
Objectifs généraux	
Contenu	
Compétences visées	
Volume horaire	36 heures
Modalités d'évaluation	

UE 1.4 CONNAISSANCE ET GESTION DE L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

1.4.1 APPROCHES CULTURELLES DES PUBLICS	
Responsable : Stéphanie DEBRUYNE stephanie.dolle@etu.univ-littoral.fr	
Objectifs généraux	- Comprendre la diversité des publics des monuments historiques et des sites touristiques - Identifier les attentes, pratiques et représentations culturelles des visiteurs - Adapter le discours guidé selon les profils de publics - Sensibiliser aux enjeux d'accessibilité, d'inclusion et d'interculturalité dans la médiation culturelle
Contenu	Le cours permettra de découvrir la typologie des publics (scolaires, touristes français et étrangers, publics empêchés, familles, groupes, publics spécialisés, etc.), la sociologie et les pratiques culturelles des visiteurs. Il abordera la communication interculturelle et l'adaptation du discours et la médiation culturelle. Il s'agira également de sensibiliser les étudiants aux questions d'accessibilité culturelle et à la prise en compte des situations de handicap. Études de cas et mises en situation professionnelles.
Compétences visées	- Identifier les caractéristiques et attentes des différents publics - Adapter son discours et sa médiation à la diversité des visiteurs - Mettre en œuvre des techniques de communication interculturelle - Concevoir une visite ou une animation tenant compte des besoins spécifiques des publics - Adopter une posture professionnelle favorisant l'inclusion et la qualité de l'expérience de visite - Analyser les retours des publics afin d'améliorer les pratiques de médiation.
Volume horaire	18 heures
Modalités d'évaluation	Epreuve écrite

1.4.2 ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET DIVERSITÉ DE L'OFFRE	
Responsable : Antoine LOUIS antoine.louis@univ-littoral.fr	
Objectifs généraux	Acquisition d'une qualification de haut niveau dans le guidage
Contenu	
Compétences visées	
Volume horaire	12 heures
Modalités d'évaluation	Visite guidée (en français) sur site

1.4.3 INSERTION PROFESSIONNELLE	
Responsable : Raphaël WILLAY / SUAIOIP / CEL raphael.willay@univ-littoral.fr / suaiobg@univ-littoral.fr	
Objectifs généraux	Préparer les étudiants à leur insertion professionnelle et à la recherche d'emploi dans les secteurs du guidage, du tourisme et de la médiation culturelle.
Contenu	Connaissance du marché de l'emploi ; identification des débouchés professionnels ; recherche d'emploi et de stage ; CV et lettre de motivation ; préparation à l'entretien ; présentation et valorisation de ses compétences.
Compétences visées	Identifier les opportunités professionnelles ; valoriser sa formation et ses compétences ; construire une candidature adaptée ; maîtriser les principaux outils de recherche d'emploi ; se préparer à un entretien professionnel.
Volume horaire	12 heures
Modalités d'évaluation	Évaluation des outils de candidature et/ou mise en situation d'entretien professionnel.

UE 1.5 VOYAGE D'ÉTUDE OU VISITES PÉDAGOGIQUES PROFESSIONNALISANTES (VPP)

1.5 VISITES PÉDAGOGIQUES PROFESSIONNALISANTES	
Responsable : Christine LEPRETRE christine.lepretre@univ-littoral.fr	
Objectifs généraux	Mise en situation de guidage dans les monuments, sur site (en extérieur), en intérieur et en autocar.
Contenu	Dans le cadre de la formation, des visites en extérieur, dans la ville et les environs, mais aussi ailleurs en France et / ou à l'étranger sont prévues. Ces visites pédagogiques professionnalisantes (VPP) font partie intégrante de la formation. Les étudiants de la formation pratiquent le guidage durant ces visites.
Compétences visées	- Préparer une visite guidée dans les semaines précédant la VPP - Réaliser la médiation culturelle d'un monument historique ou d'un site - Acquérir des techniques de médiation orale en situation de déplacement - Développer ses compétences d'expression orale en français et en langue étrangère - Méthodologie et techniques de la médiation orale des patrimoines, méthodologie des techniques de guidage, techniques d'expression, conception de la trame de la prestation, conduite de la prestation, gestion des visites et circuits. - Visites pédagogiques professionnalisantes (VPP) 3 à 4 VPP en autocar et à pied destinées à acquérir les techniques de médiation orale en situation de déplacement - Utilisation des systèmes audiophones
Volume horaire	12 heures
Modalités d'évaluation	Évaluation orale sur site selon programme
Bibliographie / sitographie / autres supports	Bibliographie proposée selon la destination

UE 1.6 MÉTHODOLOGIE ET TECHNIQUES DE LA MÉDIATION ORALE DES PATRIMOINES

1.6.1 METHODOLOGIE ET RECHERCHE DOCUMENTAIRE	
Responsable : Raphaël WILLAY / BULCO	
Objectifs généraux	Acquérir les méthodes et outils nécessaires à la recherche, à la sélection et à l'exploitation de ressources documentaires fiables.
Contenu	Recherche documentaire en bibliothèque et en ligne ; identification et évaluation des sources ; bases de données et catalogues ; recherche de références scientifiques ; citation et référencement des sources ; prévention du plagiat et usage responsable de l'intelligence artificielle.
Compétences visées	Définir une stratégie de recherche documentaire ; identifier et évaluer la fiabilité des sources ; sélectionner et exploiter des références pertinentes ; citer et référencer correctement les sources ; utiliser les outils numériques de recherche de manière responsable.
Volume horaire	12 heures
Modalités d'évaluation	Réalisation d'un travail de recherche documentaire et présentation des sources sélectionnées.

1.6.2 CONCEPTION DE LA TRAME DE LA PRESTATION	
Responsable : Christine LEPRÊTRE christine.lepretre@univ-littoral.fr	
Objectifs généraux	
Contenu	
Compétences visées	
Volume horaire	12 heures
Modalités d'évaluation	

1.6.3 CONDUITE DE LA PRESTATION	
Responsable : Antoine LOUIS antoine.louis@univ-littoral.fr	
Objectifs généraux	
Contenu	
Compétences visées	
Volume horaire	12 heures
Modalités d'évaluation	

PÉRIODE 2

UE 2.2 HISTOIRE DES ARTS, DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

2.2.1 HISTOIRE DE LA PEINTURE	
Responsable : Julie BRIANTI **julie.brianti@univ-littoral.fr**	
Objectifs généraux	Acquérir le vocabulaire spécifique des arts plastiques Acquérir les grands repères de l'Histoire de la peinture Découverte des techniques de médiation d'œuvres Découverte du médium pictural
Contenu	Panorama de l'Histoire de la peinture de la Préhistoire à nos jours Documentation annexe (textuelle, audio et vidéo) Initiation à la médiation devant les œuvres Initiation à la médiation avec dispositif numérique Découverte des supports, outils et techniques picturales
Compétences visées	- Maîtriser la chronologie des différents mouvements artistiques - Savoir les reconnaître, les définir de manière simple et savoir établir des ponts entre eux - Situer une œuvre dans son contexte historique, géographique, artistique - Savoir la décrire en utilisant un vocabulaire adapté - S'exprimer de manière claire, posée et didactique - Développer un regard pertinent et construire un discours organisé - Concevoir des recherches iconographiques et bibliographiques - Élaborer de document de médiation
Volume horaire	18 heures
Modalités d'évaluation	- Élaboration d'un document textuel de médiation (semestre 1) et audio (semestre 2) relatif à une thématique transversale - Épreuve écrite de 2h (semestres 1 et semestre 2) : analyse descriptive de deux œuvres à partir d'une thématique transversale
Bibliographie / sitographie / autres supports	Bibliographie : Gombrich, *Histoire de l'art*, Phaïdon Sitographie : - Site Histoire des Arts du Ministère de la culture : https://histoiredesarts.culture.gouv.fr/Fiches-reperes/Peinture - Site Panorama de l'art : https://panoramadelart.com/recherche-thematique/peintures-et-dessins

2.2.2 HISTOIRE DE LA SCULPTURE	
Responsable : Michel GUTIERREZ **michel.gutierrez@univ-littoral.fr**	
Objectifs généraux	Ce cours offre une initiation à la sculpture où sont visées l'acquisition de connaissances de base en histoire de l'art sur les périodes, les artistes ainsi que la maîtrise d'un vocabulaire spécialisé permettant de décrire et de commenter une sculpture, dans un musée ou dans l'espace public.

Contenu	Le cours de sculpture sera à la fois théorique, pour restituer la sculpture et son évolution, de l'Antiquité à nos jours, et à la fois pratique avec plusieurs sorties sur le terrain pour étudier la statuaire et aborder, de façon concrète, des techniques de guidage autour de la sculpture. Une attention particulière sera également apportée à la médiation vers le jeune public autour de cette technique artistique.
Compétences visées	- Maîtriser la méthodologie de recherche documentaire indispensable pour valoriser et transmettre des contenus culturels - Assurer un commentaire structuré sur une sculpture - Identifier les publics ciblés puis adapter le discours - Exploiter des données à des fins d'analyse (bloc RNCP 2)
Volume horaire	18 heures
Modalités d'évaluation	Exposés (oral et écrit) Épreuve écrite : commentaire à partir d'un dossier documentaire fourni le jour de l'épreuve en salle
Bibliographie / sitographie / autres supports	Ph. Clérin, *La sculpture : toutes les techniques*, Dessain et Tolra, 2001. G. Duby (dir.), *La sculpture de l'Antiquité au XXe siècle*, Taschen, 2010. J.P. Grilaux, *L'art de la sculpture sur pierre : bas-relief, chapiteau, ronde-bosse en taille directe*, Paris, Éd. Eyrolles, 2004. P. Weber, *Histoire de la sculpture : de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Éd. J'ai lu., coll. « Librio », 2008.

UE 2.3.1 LANGUES APPLIQUEES A LA PEINTURE ET A LA SCULPTURE

2.3.1 ANGLAIS APPLIQUE A LA PEINTURE ET A LA SCULPTURE	
Responsables : Claire JARDILLIER / Christine LEPRÊTRE claire.jardillier@univ-littoral.fr / christine.lepretre@univ-littoral.fr	
Objectifs généraux	
Contenu	
Compétences visées	
Volume horaire	24 heures
Modalités d'évaluation	Épreuve orale
Bibliographie / sitographie / autres supports	

2.3.1.2 ALLEMAND APPLIQUÉ À LA PEINTURE ET À LA SCULPTURE	
Responsable : Caroline SCHAUBERT caroline.schaubert@univ-littoral.fr	
Objectifs généraux	Exercices en langue allemande sur des œuvres d'art appliqués à l'activité de guide conférencier. Entraînement à la présentation d'œuvres d'art de la Renaissance à nos jours.
Contenu	Étude des œuvres d'art de la Renaissance allemande (Albrecht Dürer) à nos jours, en passant par le baroque (Rembrandt), le courant romantique des Nazaréens (Fr. Overbeck), le Biedermeier (C. Spitzweg), le symbolisme (Arnold Böcklin) ou la Nouvelle Objectivité (George Grosz). L'accent sera mis sur les artistes de langue allemande, mais le cours abordera aussi d'autres grands peintres européens.
Compétences visées	- Aisance à l'oral en allemand. - Acquisition de connaissances sur l'histoire de l'art de la Renaissance à nos jours - Exploiter des données à des fins d'analyse
Volume horaire	12 heures
Modalités d'évaluation	Oral. 20 mn de préparation, 10 mn de passage. L'étudiant(e) tirera un nom d'artiste au sort et présentera en 10 mn deux œuvres de cet artiste. La liste des œuvres à étudier sera distribuée en cours.
Bibliographie / sitographie / autres supports	Anna-Carola Krauβe : Kompaktwissen Malerei. Von der Renaissance bis heute. Potsdam : h.f.ullmann, 2018. Hildegard Kretschmer : Das Abenteuer Kunst. Eine Einführung in die Geschichte der Malerei. München : Prestel, 2005.

2.3.1.2 ESPAGNOL APPLIQUÉ À LA PEINTURE ET À LA SCULPTURE	
Responsable : Isabelle POUZET MICHEL isabelle.pouzet@univ-littoral.fr	
Objectifs généraux	Savoir s'exprimer en espagnol à l'écrit comme à l'oral Etre capable de mener une visite guidée en espagnol
Contenu	Grammaire (la phrase simple, les temps du présent et du passé, la phrase complexe, *ser y estar*), traduction de l'espagnol vers le français, visites sur site (sites boulonnais à commenter)
Compétences visées	Niveau B2 à l'oral et à l'écrit Etre capable de créer une visite guidée en espagnol à l'écrit Savoir guider en espagnol Savoir interagir avec son public en espagnol - Exploiter des données à des fins d'analyse (bloc RNCP 2)
Volume horaire	12 heures : espagnol appliqué à la peinture et à la sculpture
Modalités d'évaluation	Exposé, contrôle de grammaire, visite sur site et examen final
Bibliographie / sitographie / autres supports	Pour la rentrée 2024, acheter le manuel Débent Poujoulat, Carrasco Thierry, Da Silva, *Maîtriser la grammaire espagnole à l'écrit et à l'oral*, Hatier, Paris, 2014: https://www.editions-hatier.fr/livre/maitriser-la-grammaire-espagnole-lecrit-et-loral-9782218978890

UE 2.3.2 NÉERLANDAIS (APPROFONDISSEMENT)

2.3.2 NEERLANDAIS (APPROFONDISSEMENT)	
Responsable : Jeroen WILDENBERG jeroen.wildenberg@univ-littoral.fr	
Objectifs généraux	
Contenu	
Compétences visées	
Volume horaire	18 heures
Modalités d'évaluation	

UE 2.5 STAGES

2.5. STAGES D'OBSERVATION ET DE PROFESSIONNALISATION	
Responsables : Claire JARDILLIER / Isabelle POUZET / Raphaël WILLAY claire.jardillier@univ-littoral.fr / isabelle.pouzet@univ-littoral.fr / raphael.willay@univ-littoral.fr	
Objectifs généraux	Les étudiants en formation initiale (FI) et en formation continue (FC) réalisent un stage d'observation et un stage professionnel. Le stage professionnel peut être remplacé par une activité salariée sous réserve que les activités confiées soient en adéquation avec les attendus de la formation, après accord du responsable de formation, et signature d'un contrat pédagogique. Les étudiants en alternance réalisent leur observation et leur mise en pratique dans le cadre des missions confiées par leur employeur.
Contenu	Les stages sont soumis à la réglementation française en termes de gratification. Ils peuvent être remplacés par une activité salariée qui donne obligatoirement lieu à la signature d'un contrat pédagogique. Un stage *a minima* doit être effectué à l'étranger.
Compétences visées	Missions, tâches et activités définies dans la convention de stage ou le contrat pédagogique, en particulier : - Activités de guidage et de médiation culturelle - Pratique d'une ou plusieurs langues vivantes étrangères
Volume horaire	Stage d'observation massé ou lissé : 2 semaines (ou équivalent 10 jours / 70 heures) Stage professionnel : de 14 à 16 semaines (ou équivalent de 490 à 560 heures)
Modalités d'évaluation	Rédaction d'un mémoire de stage Soutenance (durée : 20 minutes) Pendant 10 minutes, présentation et analyse, diaporama à l'appui : - de la thématique du projet tuteuré (recherches engagées, déroulement, réalisation) - du stage de professionnalisation (description et analyse en faisant ressortir tout particulièrement le travail personnel réalisé et les enseignements retirés) L'enseignant responsable du suivi du projet tuteuré et / ou celui responsable du suivi de stage font la critique des travaux rendus. Le temps restant est consacré aux questions du jury.

2.6 DÉMARCHE D'INTERPRÉTATION APPLIQUÉE AU TERRITOIRE ET À L'OBJET CULTUREL

2.6.1 CONNAISSANCE ET ANALYSE DU TERRITOIRE	
Responsable : Antoine LOUIS antoine.louis@univ-littoral.fr	
Objectifs généraux	
Contenu	
Compétences visées	
Volume horaire	12 heures
Modalités d'évaluation	

2.6.2 LECTURE ET INTERPRÉTATION DE PAYSAGES ET DE SITES	
Responsable : Stéphanie DEBRUYNE stephanie.dolle@etu.univ-littoral.fr	
Objectifs généraux	Acquérir les méthodes d'observation, de lecture et d'interprétation d'un paysage et d'un site dans leurs dimensions historiques, culturelles et patrimoniales. Comprendre les interactions entre environnement, occupation humaine et transformations du territoire afin d'en proposer une interprétation adaptée aux publics.
Contenu	Définition et évolution de la notion de paysage / Méthodes d'observation et de lecture du paysage / Identification des composantes naturelles et anthropiques / Paysages ruraux, urbains, littoraux et industriels / Formation et transformation historique des territoires / Lecture des traces et permanences dans le paysage / Analyse d'un site dans son environnement géographique, historique et culturel / Patrimonialisation et représentations du paysage / Sources et outils de lecture : cartes, plans, cadastres, iconographie, photographie / Construction d'un parcours et d'un discours d'interprétation / Études de cas et observations de terrain.
Compétences visées	- Observer, décrire et analyser un paysage ou un site ; - Identifier ses principales composantes et comprendre leurs interactions ; - Replacer un paysage dans son évolution historique et territoriale ; - Mobiliser et confronter différentes sources pour interpréter un territoire ; - Identifier les traces, transformations et enjeux patrimoniaux d'un site ; - Construire et restituer une interprétation structurée d'un paysage ou d'un site adaptée aux publics.
Volume horaire	12 heures
Modalités d'évaluation	Épreuve écrite individuelle : analyse et interprétation d'un paysage ou d'un site à partir d'un dossier documentaire.
Bibliographie	PÉRIGORD Michel, DONADIEU Pierre, avec la collaboration de BARRAUD Régis, *Le paysage : Entre natures et cultures*, 2e éd. mise à jour, Paris, Armand Colin, 2012. CORBIN Alain, *L'Homme dans le paysage : Entretien avec Jean Lebrun*. Paris, Textuel, 2001.

2.6.3 LECTURE ET INTERPRÉTATION D'OEUVRES ET D'OBJETS CULTURELS	
Responsable : Eneline GUETTE **eneline.guette@univ-littoral.fr**	
Objectifs généraux	Ce cours propose une initiation approfondie à l'observation, à l'analyse et à l'interprétation des œuvres d'art et objets culturels. Il combine une approche historique, esthétique et contextuelle, afin de permettre aux étudiants de développer un regard critique et des outils méthodologiques pour comprendre et communiquer autour des biens culturels.
Contenu	- Introduction à la lecture d'œuvres et d'objets : vocabulaire, formes, fonctions et typologies - Analyse visuelle et méthodologique : observation attentive, description détaillée, interprétation iconographique et symbolique - Contexte historique et culturel : étude des œuvres dans leur époque et environnement social, économique et politique - Pratiques comparatives : mise en relation d'œuvres et d'objets, dialogues entre périodes, styles et cultures - Communication et médiation : présentation orale, argumentation structurée, vulgarisation adaptée à différents publics.
Compétences visées	- Développer l'acuité visuelle et la capacité d'analyse des œuvres et objets culturels - Situer les œuvres et objets dans leur contexte historique, artistique et social - Appliquer des méthodes d'interprétation et de critique adaptées aux différents supports - Structurer et présenter une analyse claire et argumentée, à l'oral comme à l'écrit - Transmettre de manière compréhensible et engageante des connaissances sur les œuvres et objets culturels à différents publics.
Volume horaire	12 heures
Modalités d'évaluation	- Oral (50%) : analyse approfondie d'une œuvre ou d'un objet culturel, présentation claire et argumentée en fin d'année - Exposé écrit TP (50%) : développement structuré sur l'œuvre ou l'objet étudié, contextualisation historique, analyse critique et bibliographie indicative

UE 2.7 PROJET DE TERRAIN

2.7 PROJET DE TERRAIN	
Responsable : Raphaël WILLAY **raphael.willay@univ-littoral.fr**	
Objectifs généraux	Les étudiants en formation initiale (FI) ou formation continue (FC) réalisent un projet tuteuré en lien avec la formation dans une structure d'accueil externe. Les étudiants en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) réalisent leur projet tuteuré dans le cadre des missions confiées par leur employeur.
Contenu	Mise en œuvre d'un projet de terrain collectif (équivalent 150h, groupe de 3-4 étudiants) défini en début d'année : - en autonomie pour les étudiants en apprentissage - par groupe de 3-4 pour les étudiants en FI ou FC Le contenu est défini selon le cahier des charges fourni par la structure d'accueil après validation par le responsable de formation.
Compétences visées	- Protection et / ou valorisation du patrimoine culturel, matériel et / ou immatériel - Mise en pratique des connaissances théoriques : utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe ; exploiter des données à des fins d'analyse ; analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation ; identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs ; situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives ; respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale ; travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet ; analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.
Volume horaire	Équivalent 150 heures
Modalités d'évaluation	Rédaction d'un compte rendu de projet tuteuré Soutenance (durée : 20 minutes) Pendant 10 minutes, présentation et analyse, diaporama à l'appui : - de la thématique du projet tuteuré (recherches engagées, déroulement, réalisation) - du stage de professionnalisation (description et analyse en faisant ressortir tout particulièrement le travail personnel réalisé et les enseignements retirés) L'enseignant responsable du suivi du projet tuteuré et / ou celui responsable du suivi de stage font la critique des travaux rendus. Le temps restant est consacré aux questions du jury.

PROJET DE TERRAIN TUTORÉ ET STAGES

La licence professionnelle réalise une mise en contact réelle de l'étudiant avec le monde du travail de manière à lui permettre d'approfondir sa formation et son projet professionnel et à faciliter son insertion dans l'emploi. La réalisation d'un projet tuteuré, d'un stage d'observation et d'un stage de professionnalisation sont obligatoires. Le stage de professionnalisation et le projet tutoré impliquent l'élaboration d'un mémoire qui donne lieu à une soutenance orale. La non réalisation du projet tutoré et des stages entraîne la possibilité de refus de soutenance.

Pour l'année universitaire 2026 / 2027 :

- Les contrats de projets tuteurés doivent être signés **avant le 17 octobre 2026**
- Les conventions de stage d'observation doivent être signées **avant le 30 janvier 2026**
- Les conventions de stage de professionnalisation doivent être signées **avant le 3 avril 2026**

Aucune soutenance n'est possible avant d'avoir validé les autres matières. **L'obtention de la note de 10 / 20 à la soutenance du mémoire de stage et de projet tuteuré est obligatoire pour l'obtention de la licence ou du master.**

Projets de terrain tutoré

Définition et exemples

Un projet tutoré est un travail réalisé par les étudiants individuellement ou collectivement. Ce projet permet de mettre en pratique les compétences théoriques et techniques acquises durant le cursus, en répondant à une problématique concrète ou en réalisant une production en lien avec le métier de guide conférencier. Le projet est encadré par un tuteur (enseignant ou professionnel) qui accompagne les étudiants dans les différentes étapes : définition des objectifs, méthodologie, réalisation, et évaluation. Le projet se déroule sur plusieurs mois et fait l'objet de la rédaction d'un rapport écrit et d'une soutenance orale.

Le temps de conception et de réalisation d'un projet tuteuré est équivalent à 150 heures.

Quelques exemples de projets tutorés en licence professionnelle et master 2 guide conférencier :

- Création d'un circuit thématique pour une ville ou une région : conception d'un parcours de visite autour d'un thème spécifique (architecture, histoire, gastronomie, etc.) avec la rédaction d'un script et l'organisation des étapes du circuit ;
- Organisation d'un événement culturel : préparation et animation de visites guidées pour un événement particulier (exemple d'événements passés : Jeux olympiques, Journées de la Femme etc.) incluant la gestion des aspects logistiques et la promotion de l'événement ;
- Réalisation de supports de médiation culturelle : création de supports audiovisuels (vidéos, podcasts) ou écrits (livrets, brochures) pour accompagner des visites guidées ou enrichir l'offre culturelle d'un musée ou d'un site touristique ;
- Étude de valorisation d'un patrimoine méconnu : identification un patrimoine local peu connu (site, monument, tradition…) et propositions d'actions pour le faire découvrir au public, notamment par des visites guidées ou des outils de médiation innovants.
- Mise en place de visites adaptées à des publics spécifiques : élaboration de visites pour des publics spécifiques (enfants, personnes en situation de handicap…) en tenant compte de leurs besoins particuliers.

Démarches administratives

Tout projet défini et accepté par la structure d'accueil doit faire l'objet d'une validation par le responsable de formation. Un temps de présence dans la structure d'accueil n'est pas obligatoire. Il est défini par l'étudiant et le responsable de la structure d'accueil. Les projets tuteurés font l'objet d'une convention de projet tuteuré (format papier uniquement), distribuée lors de la pré-rentrée pédagogique et disponible au secrétariat pédagogique de la formation.

Stages

Modalités

Un stage n'est pas un contrat de travail : un stagiaire ne doit pas remplacer un salarié, ni exécuter une tâche régulière correspondant à un poste de travail permanent. En résumé, il ne peut pas exercer une activité confiée habituellement à une personne recrutée avec un CDD ou un CDI ou une autre forme de contrat de travail.

Interlocuteurs du stagiaire :

- Le tuteur : il encadre le stagiaire dans ses missions au sein de l'organisme d'accueil ;
- L'enseignant-référent : il assure le suivi pédagogique du stage et veille à son bon déroulement et au respect de toutes les dispositions de la convention de stage.

Gratification : la gratification ne peut en aucun cas être assimilée à un salaire. On parle donc de gratification pour les stagiaires et non pas de rémunération. Le montant minimal horaire de la gratification est fixé à 15 % du plafond horaire de la sécurité sociale. Ce plafond est susceptible d'être révisé au 1er janvier de chaque année. En 2024, la gratification minimale par heure de stage est de 4,35 €, soit 15 % du plafond horaire de la sécurité sociale fixé à 29 €.

Plus d'informations sur le site du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche : https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr

Comment trouver un stage ?

Pour trouver un stage de professionnalisation, il existe plusieurs sites spécialisés et généralistes. Voici quelques plateformes où vous pourriez trouver des offres adaptées :

Sites spécialisés dans le tourisme et le patrimoine :

- ★ ADN Tourisme (Fédération nationale des organismes institutionnels de tourisme) : https://www.adn-tourisme.fr. Ce site regroupe des offres d'emploi et de stage dans le secteur touristique, incluant des missions pour les guides-conférenciers ;
- ★ Guides France : https://www.guides-france.com. Guides France est une association professionnelle qui regroupe des guides conférenciers en France, parfois avec des annonces d'opportunités de stages ;
- ★ Emploi Tourisme : https://monemploitourisme.fr. Mon Emploi Tourisme est un site dédié aux offres d'emploi et de stage dans le secteur du tourisme.

Sites généralistes :

- ★ https://fr.indeed.com/ : vous pouvez rechercher des stages en utilisant des mots-clés comme “guide conférencier” ou “tourisme” ;
- ★ https://www.linkedin.com/ : une recherche ciblée sur ce réseau professionnel peut permettre de trouver des offres dans le secteur du patrimoine et du tourisme ;
- ★ https://www.welcometothejungle.com/fr : Ce site propose des offres de stages dans divers domaines, dont le tourisme.

Sites dédiés aux étudiants :

- ★ https://www.jobteaser.com/fr : plateforme dédiée aux étudiants et jeunes diplômés avec des offres de stage spécifiques ;
- ★ https://www.letudiant.fr/ propose des offres de stages pour les étudiants, y compris dans le secteur du tourisme.

Réseaux professionnels et institutionnels :

- ★ France Travail : https://www.francetravail.fr/accueil/. Des offres de stage y sont parfois publiées, notamment via les agences spécialisées dans le tourisme ;
- ★ CIDJ : https://www.cidj.com/. Le Centre d’Information et de Documentation Jeunesse propose aussi des offres de stages et d’emplois dans divers domaines.

Contacts directs avec des acteurs du secteur :
N’hésitez pas à contacter directement des offices de tourisme, des musées, ou des monuments historiques et des sites dans différentes régions. Ils recrutent souvent des stagiaires guides-conférenciers, surtout en période de haute saison.

Quelques partenaires de l’ULCO

Pas-de-Calais (62) : association cathédrale de Boulogne-sur-Mer, association la chartreuse de Neuville (Neuville-sous-Montreuil), la Coupole d’Helfaut (Wizernes), musées de Boulogne (château, crypte, école musée), musée de la Beurière (Boulogne-sur-Mer), Service Ville d’Art et d’Histoire (Boulogne-sur-Mer), musée de la céramique (Desvres), Calais XXL Tourisme…

Hauts-de-France : musée maritime et portuaire (Dunkerque, 59), musée du textile et de la vie sociale (Fourmies, 59), espace Tourville - chantier de construction du Jean Bart (Gravelines, 59), office de tourisme de Noyon (60), abbaye de Valloires (80), château de Bagatelle (Abbeville, 80), office de tourisme de Ponthieu-Marquenterre (80), office de tourisme de Rue (80), Destination Baie de Somme (Abbeville)...

Autres départements : cité templière de La Couvertoirade (12), les Vikings an 911, Mairie de Saint-Pierre-en-Auge (14), les tours de Merle (Saint-Geniez-ô-Merle, 19), la vallée des Saints (Carnoët, 22), les jardins de Sardy (Vélines, 24), office de tourisme Seine Eure (Louviers, 27), château royal de Cazeneuve (Préchac, 33), office de tourisme de la Grande Motte (34), office de tourisme du grand Saint-Emilionnais (Saint-Emilion, 33), château de Chenonceau (37), château de Cénevières (46), Airborne Museum (Sainte-Mère-Eglise, 50), Château de Drée (71), Uncle Sam Tours (75), musée de la ville de Saint-Quentin-en-Yvelines (Montigny-le-Bretonneux, 78), office de tourisme de l’île d’Yeu (85)...

À l’étranger : château de Chimay (Belgique), espace muséal d’Andenne (Belgique), Kylemore Abbey (Connemara, Irlande), Bus Travel Iceland (Reykyavik, Islande), Viking Museum (Stockholm, Suède), Heritage Malta (La Valette, Malte)...

Démarches administratives

1. Compléter le document de pré-saisie avec les informations fournies par la structure (document distribué lors de la prérentrée ou disponible au secrétariat pédagogique)
2. Saisir les informations sur l'application PStage : https://stages.univ-littoral.fr
3. Indiquer impérativement les jours et heures de stages dans la case "commentaires"
4. Attendre la vérification et la validation pédagogique par le responsable de formation
5. Imprimer la convention en 4 exemplaires
6. Faire signer les conventions dans l'ordre suivant :
 a. signature par l'étudiant
 b. signature par le responsable de la structure d'accueil et le tuteur terrain
7. Déposer au secrétariat pédagogique les 4 exemplaires signés accompagnés d'une attestation de responsabilité civile - vie privée (obligatoire) pour :
 a. signature par le responsable de formation
 b. signature par le directeur du Centre de Gestion Universitaire (CGU) de Boulogne-Wimereux / vice-président délégué.
8. Attendre la vérification et la validation administrative de la convention sur l'application PStage.

Remarques :

Dans l'application PStage, veuillez indiquer obligatoirement :

- Thématique du stage : culture-patrimoine-arts (musée, site historique…) ou Hôtellerie-Restauration-Tourisme (office de tourisme…) ;
- Fonctions et tâches : médiation culturelle / guidage (à préciser) ;
- Compétences : pratique d'une ou plusieurs langues étrangères (à préciser) ;
- Commentaires temps de travail : indiquer obligatoirement les jours et heures travaillés.

Attention :

Les conventions doivent être signées par le vice-président du CGU de Boulogne-Wimereux au moins 15 jours avant le début du stage.

Aucun stage ne peut débuter si les conventions ne sont pas signées par toutes les parties, vérifiées et validées pédagogiquement et administrativement. Tout retard (signature manquante, absence d'attestation d'assurance etc.) entraînera le décalage ou l'annulation du stage.

Activité salariée

Une activité salariée peut remplacer la période de stage sous réserve que les exigences administratives soient remplies (dates, durée etc.) et que les missions soient équivalentes à celles attendues pendant les stages (guidage, pratique d'une ou plusieurs langues étrangères etc.)

Faire un stage à l'étranger

Démarches administratives

Dès la rentrée, commencez à rechercher les adresses et à prospecter les entreprises à l'étranger. Vous pourrez trouver des adresses d'entreprises en consultant :

- différents sites de type opale-stages.com ou europages.com ;
- les pages jaunes ;
- auprès de votre secrétariat pédagogique ;
- sur le site de l'A.P.E.C (Association pour l'emploi des cadres) ;
- dans les centres SUAIOIP (Service Universitaire d'Accueil Information et d'Orientation et Insertion Professionnelle) de chaque site universitaire ;
- au Bureau des Stages (Services Centraux ULCO Dunkerque).

Pour entériner votre demande de stage, retirez les conventions de stage à l'étranger auprès du secrétariat pédagogique en 5 exemplaires (modèle spécifique). Les documents scannés ne seront pas validés.

Pour les étudiants qui effectuent leur stage hors Union Européenne : les démarches administratives (logement, visa, billet d'avion…) restent à votre charge. Prenez vos dispositions bien en avance.

Si vous effectuez votre stage dans un pays de l'EEE ou en Suisse, faites la demande de carte européenne d'assurance maladie auprès de votre organisme d'assurance maladie. Si vous effectuez votre stage dans une entreprise au Québec, faites la demande du formulaire SE401-Q104 à votre organisme d'assurance maladie et faites-le compléter et signer par le Service Relations Internationales de l'ULCO.

La Direction des Relations Internationales de l'ULCO vous conseille également de prendre une assurance rapatriement complémentaire pour les frais médicaux éventuels occasionnés sur place. Vous trouverez toutes les informations relatives à la couverture sociale à l'étranger, ainsi que d'autres informations utiles, lors du retrait des conventions de stage au secrétariat pédagogique.

Les aides possibles

Retrouvez sur le site https://www.univ-littoral.fr/international/etudier-a-letranger/pour-un-stage/ les documents pdf à télécharger ainsi que le calendrier du dépôt de demandes de bourses.

Les formulaires doivent être demandés (avant le départ) par e-mail (boursestage.inter@univ-littoral.fr) en précisant la destination (pays), le statut (boursier ou non du CROUS) et la durée du stage.
Il existe différents dispositifs de bourses :

- Bourse Mermoz du Conseil Régional Hauts de France
- Aide à la Mobilité Internationale (AMI)
- Erasmus+ stage

L'aide ERASMUS+ stage implique de passer un test OLS de langue avant le départ en mobilité. Votre demande de bourse ERASMUS+ doit impérativement passer en commission d'attribution de bourses avant le début de votre stage.

À titre d'information, et sous réserve de tout changement, les commissions d'attribution des bourses de mobilité se tiennent chaque année aux périodes suivantes : début juillet, début décembre, mi janvier, fin mars, fin mai.

BONUS

Toute discipline enseignée dans une filière de l'ULCO et choisie par l'étudiant en plus du programme de base donne droit à un bonus par la prise en compte des points supérieurs à la moyenne. Le bonus est affecté à l'UE 2, conformément aux Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences de l'ULCO.

Nota bene :

➢ Le bonus ne peut dépasser 3 % du total des points ;

➢ Si plusieurs activités à points bonus sont suivies pendant un semestre donné, la meilleure des notes est conservée ;

➢ Seules les notes de bonus supérieures à 10/20 sont prises en compte.

Catalogue des bonus

Sport et culture

- Activités sportives
- Atelier vidéo (site de Dunkerque)
- Troupe universitaire (site de Dunkerque)
- Piste sur scène (site de Boulogne)

Langues et expression

- Cours de langues du CRL
- Certification langue - classe
- Projet Voltaire
- CEL'éloquence (site de Dunkerque)

Engagement étudiant

- Tutorat pédagogique
- Engagement étudiant et citoyen

Découvertes et immersions

- Stage volontaire
- Semestre ou année de césure
- Session de l'étudiante créateur

Unités d'enseignement

- UE d'ouverture
- UE suivi dans une autre formation

L'intégralité du catalogue des bonus est à retrouver sur votre ENT dans l'onglet « service administratif » puis « espace de documents ».

AIDES À LA RÉUSSITE EN LANGUES VIVANTES

L'ULCO, le Département des Langues et Langues Appliquées et le dispositif CRL / LanSAD proposent plusieurs dispositifs pour vous aider à réussir votre année d'études. Vous trouverez la présentation complète des aides à la réussite sur le site de l'ULCO (www.univ-littoral.fr/formation/aides-a-la-reussite/).

Français

L'ULCO propose aux étudiants un accès gratuit à la plateforme Projet Voltaire (www.projet-voltaire.fr), outil d'autoformation en orthographe et en grammaire, qui vous permet d'améliorer votre niveau d'expression orale et écrite. Pour obtenir un accès gratuit à la plateforme Voltaire, remplissez le formulaire disponible sur le site de l'université : www.univ-littoral.fr/formation/aides-a-la-reussite/voltaire. Pour toute information supplémentaire, contactez Dorota SIKORA, référente ULCO pour le Projet Voltaire (dorota.sikora@univ-littoral.fr).

Langues étrangères

Le CRL de Boulogne propose des séances de tutorat (inscription sur la plateforme Moodle CRL réussite), des ateliers de conversation et d'autres activités en anglais (informations, jeux de société, club de débat, etc.). Des cours du soir en allemand, espagnol et néerlandais sont également proposés afin de vous permettre de consolider vos acquis et de développer vos compétences langagières. D'autres cours de langues sont également proposés en initiation ou en perfectionnement : italien, russe, chinois, portugais etc.

NB : au CRL, les étudiants ne peuvent pas s'inscrire dans un cours dont ils maîtrisent déjà parfaitement la langue enseignée (niveau C2 du CECRL). Si l'on a déjà validé un niveau dans une langue, il faudra s'inscrire dans le niveau supérieur.

CLES B1, B2 & C1
(CERTIFICAT DE COMPÉTENCES EN LANGUES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR)

Tous les étudiants de la licence professionnelle « Protection et Développement du Patrimoine Culturel et du master LLCER, parcours guide-conférencier sont invités à se présenter à une session CLES, dans la langue de leur choix. Cette certification d'Etat, qui dépend du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (www.certification-cles.fr), s'appuie sur le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL). Véritable supplément au diplôme, le CLES permet aux étudiants inscrits dans une université française d'attester de leur niveau de compétence en langue. Le CLES est une certification nationale et publique proposée gratuitement. La réussite totale ou partielle au CLES dans une langue donne lieu à l'attribution d'une note bonus selon les tableaux de conversion des notes CLES en licence.

Le CLES s'articule sur les échelles de référence du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) : l'ULCO vous propose de valider un niveau B1 (CLES B1) ou un niveau B2 (CLES B2) en anglais, allemand ou espagnol. Il s'agit d'une certification complète testant toutes les compétences : compréhension de documents sonores / compréhension de documents écrits / production écrite / production orale.

Comment s'inscrire ? L'inscription se fait directement en ligne. La procédure à suivre est expliquée au cours de l'année universitaire via le site web et le portail de l'ULCO. Un affichage par les secrétariats pédagogiques annoncera également l'ouverture et la clôture des inscriptions ; le respect des dates annoncées est impératif.

En quoi les épreuves consistent-elles ?

- CLES B1 : l'épreuve s'appuie sur la thématique générale d'un étudiant se préparant à un séjour à l'étranger ; les situations évoquées testent les compétences en anglais, allemand ou espagnol « pratique » (comment téléphoner, trouver à se loger, contacter une université, trouver un stage, etc…). A l'issue des épreuves de compréhension orale et écrite, le candidat doit rédiger une lettre ou un courriel et il enregistre enfin deux messages téléphoniques dans la langue cible en laboratoire de langue. L'épreuve dure 2 heures.
- CLES B2 : l'épreuve, qui consiste également en un « scénario » dans lequel un rôle est attribué au candidat, s'appuie sur des thèmes plus généraux (sujets de société) où l'étudiant doit montrer qu'il sait restituer, présenter et exposer des arguments. À l'issue des épreuves de compréhension orale et écrite, le candidat doit rédiger une synthèse (de 250 à 300 mots) puis tenir un rôle dans une interaction orale entre deux ou trois candidats : il s'agit donc de défendre un point de vue, en liaison avec le scénario proposé. L'épreuve dure au total 3 heures.

Comment se préparer au CLES ? Les épreuves de la certification étant fondées sur l'évaluation des compétences langagières, un travail régulier sur les compétences (compréhension écrite, compréhension orale, production écrite, production orale et interaction orale) en cours de langue et au Centre de Relations en Langues reste l'approche à privilégier pour se présenter à une session CLES. En consultant le site national : www.certification-cles.fr, vous aurez accès à de nombreuses informations et statistiques, et à des exemples de sujets corrigés : ce sont là les seules « annales » disponibles.

Informations et dates des épreuves au CLES : disponibles sur le site internet du CRL (crl.univ-littoral.fr)

Contact : Dispositif CRL / LanSAD & CLES : lansad@univ-littoral.fr

Vidéo de présentation du CLES : youtu.be/afOkeoVh2Yo

COMITÉ DE SUIVI INDIVIDUALISÉ

Dans le cadre de votre formation à l'ULCO, vous avez l'occasion unique d'être accompagné par un Comité de Suivi Individualisé (CSI), sous la forme d'un programme de mentorat. Ce dispositif vous permet d'être accompagné par des professionnels expérimentés du secteur, prêts à partager avec vous leur savoir-faire, leurs astuces et leur passion du métier.

Objectifs

- Le CSI vous offre l'opportunité d'échanger directement avec des guides conférenciers en exercice. Vous pourrez ainsi discuter des réalités du terrain, des défis du métier et des compétences essentielles à développer ;
- Chaque étudiant est jumelé avec un ou plusieurs mentors en fonction de ses intérêts et objectifs professionnels. Ce suivi personnalisé vous permet de bénéficier de conseils adaptés à votre profil et à vos aspirations ;
- Le mentorat est conçu pour renforcer vos compétences pratiques (techniques d'expression, gestion des groupes, valorisation du patrimoine, etc.) et votre compréhension du milieu professionnel. Vous apprendrez à gérer des situations réelles dans des contextes variés.

Organisation

- Les rencontres entre les mentors et les étudiants se font à une fréquence définie selon les disponibilités des deux parties, selon les modalités définies par le mentor (en présentiel / en ligne) ;
- Selon les opportunités, des visites sur site ou des simulations de guidage en conditions réelles peuvent être organisées ;
- Un carnet de bord des rencontres et activités menées doit être rendu avant le départ en stage de professionnalisation.

Participation

Les candidatures sont ouvertes à tous les étudiants inscrits en LP guide conférencier.

Nos mentors professionnels : Jean-François Blarel, Léopoldine Bodel, Dominique Douay, Corinne Golliot, Arthur Goudalle, Lucie Hunka, Inès Malahieude, Maxim Pécriaux, Victoire Pilven.

Il est possible de composer son CSI en fonction des visites guidées suivies à titre personnel.





